



LEGEND CONDROZ RALLY



Royal Motor Club de Huy - Quai Dautrebande, 74500 – HUY

info@condrozrally.be

AVIS AUX RIVERAINS (à lire attentivement)

TÉL. SECURITE avant le rallye : **085 252 606**
pendant le rallye **085 313 411**

Madame, Monsieur,

Les 11 et 12 mai 2024, se déroulera la 1^{ère} édition du LEGEND CONDROZ RALLY.

Cette épreuve de rallye de régularité pour voiture historique est organisée en conformité avec le Service public fédéral Intérieur, les Gouvernements provinciaux de Liège et de Namur et bien sûr avec l'appui et l'aide de votre Commune.

Sachez aussi que les bénéfices réalisés sur le parcours vont en bonne partie aux associations de votre entité qui collaborent avec nous.

Afin que vous puissiez prendre vos dispositions, nous vous faisons parvenir, au verso, le parcours du test de régularité vous concernant. En cas de problème éventuel, vous pouvez contacter le numéro ci-dessus et, ensemble, nous tâcherons de trouver une solution.

Les reconnaissances se dérouleront le 10 mai 2024 entre 8h30 et 17h30.

Horaire de passage du rallye de régularité:

Test de Régularité de TERWAGNE	DIMANCHE 12 MAI 2024		
Voitures	Horaire 1 ^{er} passage	Horaire 2 nd passage	Horaire 3 ^{ème} passage
R.T. 10 – 13 - 16 Fermeture des routes	07:45	11:45	15 :10
1 ^{er} concurrent	09:12	12:55	16 :38
Voiture BALAI - Ouverture des routes sous réserve	10:45	14:40	17 :50

Directives importantes :

Nous vous conseillons de garer votre véhicule en dehors du parcours fermé si vous devez l'utiliser pendant les heures de fermeture de la voirie. Conformément à l'arrêté de Police, il est interdit de circuler dans votre rue pendant le déroulement de la course. Le stationnement est interdit le long de la voirie. Même dans votre propriété privée, nous vous invitons à respecter une zone de 10m entre la voirie et votre position de spectateur.

Pour rentrer chez vous, présentez-vous toujours dans le sens de la course ! Conformez-vous aux directives des services de sécurité Ne sortez jamais sur le parcours avec votre véhicule sans prévenir d'abord le commissaire de sécurité le plus proche.

En cas de dégâts causés à votre propriété par une voiture participante, nous sommes assurés pour vous indemniser au plus vite. Des responsables de l'organisation se présenteront chez vous (si dégâts apparents) dans la semaine suivant le rallye et/ou adressez-nous un mail.

Pour faciliter les démarches, vous pouvez faire constater les dégâts, le jour du rallye, par un commissaire de sécurité ou par un responsable de l'organisation en indiquant la date et l'heure de l'accident et les vos coordonnées.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un excellent rallye.

Le Royal Motor Club de Huy

